

PROJET 24-7-25

Il est offert exclusivement aux personnes qui doivent se déplacer à l'aide d'un fauteuil roulant. Ce service est offert aux usagers seulement et non aux établissements ou organismes.

En quoi consiste le 24-7-25?

24 heures par jour

7 jours par semaine

25% de la facture est payé par l'usager Le coût de la facture varie selon les lieux d'origine et de destination.

- Les modalités de fonctionnement
 - L'usager doit réserver au moins 48 heures à l'avance.
 - Il doit donner tous les détails techniques de la sortie : heures, lieux, temps d'attente s'il y a lieu.
- Engagement d'Acti-Bus
 - Confirmer (ou infirmer s'il y a lieu) la réservation dans les 24 heures qui suivent.
 - Produire, dans la mesure du possible, le coût de la facture totale avant d'effectuer le déplacement.



Acti-Bus est un organisme sans but lucratif géré par un conseil d'administration dont la mission se divise en 3 volets :

- Répondre prioritairement aux demandes de *transport adapté* des personnes handicapées ou à mobilité réduite sur tout le territoire de la MRC de Coaticook.
- Assurer le transport interurbain Coaticook-Compton-Sherbrooke du lundi au vendredi.
- Développer le transport collectif
 à l'intérieur de la MRC de
 Coaticook au fur et à mesure
 des besoins manifestés et
 des possibilités d'y répondre,
 selon les critères établis et
 les ressources disponibles.



Téléphone: 819 849-3024 Télécopieur: 819 849-9179 actibus@videotron.ca

mrcdecoaticook.qc.ca/fr/transport-collectif

TRANSPORT

ADAPTÉ COLLECTIF INTERURBAIN

Coaticook



819 849-3024









ADAPTÉ

Tous les véhicules sont munis des équipements nécessaires pour assurer la sécurité des passagers selon les règles et les lois en vigueur au Québec.

Les modalités de fonctionnement

Les modalités sont établies par Acti-Bus qui en informe l'usager avant son premier déplacement.

Critères d'admission au transport adapté

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante
- Avoir sur le plan de la mobilité des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté. Les limitations (incapacités) reconnues sont définies clairement à l'intérieur de la politique d'admissibilité du Ministère des transports du Québec.

Pour obtenir le service

- Il faut se procurer au bureau de Acti-Bus le formulaire « demande d'admission »
- Être admis par le comité d'admission selon les critères établis dans la politique d'admissibilité

Tarification

Indépendamment de la municipalité où l'usager réside et du lieu de sa destination dans la MRC de Coaticook, le coût est identique sur tout le territoire.

COLLECTIF

à l'intérieur de la MRC de Coaticook Ce service est offert à toute la population, jeunes et adultes, à un coût très minime.

Critères d'organisation

- Un groupe d'au moins 4 personnes résidant dans le même secteur et capables de se regrouper au même point de départ ou demeurant sur le trajet à effectuer.
- Ces personnes ont besoin d'un transport régulier pour se rendre au travail ou pour participer à une activité à l'intérieur de la MRC de Coaticook.
- Les points d'arrivée des personnes transportées doivent être à proximité l'un de l'autre ou être situés sur le trajet à effectuer.
 - Acti-Bus étudie les demandes et se réserve le droit d'y répondre positivement ou non selon ses capacités et ses disponibilités.

INTERURBAIN

Coaticook | Compton | Sherbrooke



Du lundi au vendredi

Ce service est offert à toute la population aux heures suivantes :

COATICOOK Départs	COMPTON Brefs arrêts	SHERBROOKE Retours
6h00	6h15	7h05
7h15	7h30	8h15
11h30	11h45	12h45 MAR-JEU 12h15 LUN-MER-VEN
16h15 MAR-JEU 16h30 LUN-MER-VEN	16h30 MAR-JEU 16h45 LUN-MER-VEN	17h45 MAR-JEU 17h35 LUN-MER-VEN



Destinations

- Terminus de Sherbrooke
- Cégep
- CHUS Fleurimont (mardi et jeudi)
- CHUS Hôtel-Dieu (sur demande)



Rabais étudiants

Tous les étudiants profitent de rabais à l'achat de n'importe quel laissez-passer.



